

Le Président souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus ainsi qu'aux anciens. Il rappelle que chaque membre du comité doit faire preuve de neutralité vis-à-vis de son identité de club et travailler dans l'intérêt de l'ensemble des clubs.

Stéphane Delande prend ensuite la parole pour remercier Jean-Claude Robin pour son engagement et son investissement continu au sein de la Ligue.

1. Composition du bureau directeur

Suite à la présentation des missions de chaque rôle et motivations des membres intéressés, le comité valide à l'unanimité la composition suivante pour le bureau directeur :

- ✓ **Président** : Jean-Claude ROBIN
- ✓ **Trésorier** : Cyril HUET
- ✓ **Secrétaire générale** : Sandie FREULON
- ✓ **Secrétaire général adjoint** : Raphaël ZANON

2. Mise en place des commissions

Une proposition de répartition des commissions a été soumise à l'approbation des membres :

- ✓ Commission sportive :
 - Natation Course et Eau Libre : Jean-Claude Robin, Stéphane Delande
 - Natation Artistique : Sandrine Ladrech, Charlotte Priouret
- ✓ Commission des officiels : Marianne Brou, Chantal Mugnier
- ✓ Commission des récompenses : Nathalie Naud, Sandie Freulon

Les membres ont approuvé à l'unanimité la mise en place de ces commissions.

3. Réinstallation du siège social au CARD

La réinstallation du siège social au CARD est validée pour le mois de novembre. À cette occasion, il sera nécessaire de réaménager les locaux avec du mobilier.

La Ligue a la possibilité de récupérer du mobilier réformé auprès de la Province Sud. Ce mobilier provient cependant de structures incendiées lors des récentes émeutes.

Stéphane Delande se rendra au Dock de la Province Sud pour évaluer l'état du mobilier et vérifier s'il est exploitable après nettoyage.

En parallèle, Sandie Freulon, Jean-Claude Robin, et Alisson sont chargés de solliciter des devis pour un rééquipement neuf.

Jean-Claude Robin se chargera de récupérer les clés du bureau auprès du directeur de la SPL CARD, Paul-Antoine Grangeon, d'ici la fin de la semaine.

Les affaires de bureau actuellement stockées au domicile d'Alisson seront rapatriées au CARD. Le transport se fera soit avec une remorque, soit avec l'utilitaire de Stéphane Delande.

4. Déplacement Championnat de France Benjamins – Validation

Le déplacement pour le Championnat de France Benjamins (du 8 au 18 décembre 2024) est en cours d'organisation. Les nageurs qualifiés dont les parents ont confirmé la participation sont :

1. Anae Delande
2. Aliko Delaval
3. Loumen Guagenti
4. Kiana As Scha
5. Andrea Tesini
6. Noham Yeiwene

Accompagnateur : Stéphane TICHON

Pour rappel, l'un des nageurs qualifiés pour la sélection Ligue, Louison Monmayeur a décliné le déplacement Ligue au profit d'un déplacement Club à Brisbane. Cette décision porte à débats.

En raison de la proximité des fêtes de Noël, certaines familles ont demandé des aménagements concernant les billets d'avion (départ ou retour différé par rapport au groupe). Le comité directeur entend ces demandes, mais cette gestion particulière ne convient pas à l'organisation logistique de la Ligue.

Le comité souhaite rappeler l'importance de la coordination des déplacements pour assurer une logistique fluide et efficace.

Une réunion avec les parents est prévue le mercredi 23 octobre, au cours de laquelle toutes les informations relatives au déplacement devront être communiquées. Cela permettra de finaliser l'élaboration budgétaire du déplacement, ainsi que les réservations des billets d'avion, du véhicule et de l'hébergement après la date de la compétition.

Le comité rappelle qu'il existe une mise en garde concernant une possible hausse des tarifs aériens, laquelle devra être supportée par les familles qui souhaitent modifier leurs billets d'avion. De plus, le CTL précise que les nageurs partant avant le groupe doivent prendre des dispositions pour s'entraîner dans des structures adaptées, condition sine qua none pour leur sélection au Championnat de France.

Un parent a sollicité la possibilité d'obtenir une attestation de mécénat pour la part financière que les parents auront à leur charge concernant le déplacement. Le comité directeur rappelle que cette démarche est illégale et que, par conséquent, la demande ne reçoit pas un avis favorable.

5. CNAHN 2025

Les critères d'éligibilité au CNAHN (Centre National d'Accès au Haut Niveau) 2025, définis par le comité directeur, sont les suivants :

- Après le dernier Championnat Régional en bassin de 50m, les 8 meilleurs nageurs Dames et Messieurs confondus (8 places pour la Nouvelle-Calédonie) seront sélectionnés en fonction de leur Ranking à l'IMP.
- Ethan Dumesnil sera également identifié hors quota.

Ces critères ont pour objectif de sélectionner les nageurs les plus performants pour intégrer la liste CNAHN 2025.

6. Questions diverses

Dépôt des candidatures pour la liste FFN 22 des officiels de Natation Course :

Le comité directeur valide les candidatures de :

- Sandie Freulon
- Cyril Huet

Demande de l'Olympique Nouméa Natation :

Par mail en date du 21 octobre, le club de l'Olympique Nouméa sollicite la Ligue afin de tenir des buvettes lors des compétitions de ligue au CARD.

Le comité directeur ne voit aucun inconvénient à mettre en place une rotation entre les clubs intéressés, sous réserve de la position de la SPL CARD sur ce sujet.

Achat de sono :

Le comité directeur valide l'achat d'une sono de type Bose d'une valeur de 149 900 XPF, comprenant :

- Le haut-parleur
- Le trépied
- Le micro

Stéphane Delande est chargé d'effectuer cet achat afin que le matériel soit disponible pour les Interclubs TC.

Stage Benjamins :

Le président remercie tout particulièrement Stéphane Delande pour son implication bénévole et l'encadrement de l'équipe benjamins lors du stage.

Il exprime également sa gratitude à Capucine Naud pour son aide précieuse durant le stage et informe qu'un bon cadeau a été acheté en signe de reconnaissance pour Capucine.

Fin de réunion à 20h30

Prochain CD –25 novembre 2024.

La Secrétaire Générale

Sandie FREULON



Le Président

Jean Claude ROBIN

